



A propos de Person et du syndicalisme

Françoise Blum

► **To cite this version:**

Françoise Blum. A propos de Person et du syndicalisme. Yves Person, un historien de l'Afrique engagé dans son temps, Karthala, pp.423-431, 2015. <halshs-01158432>

HAL Id: halshs-01158432

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01158432>

Submitted on 1 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A propos de Person et du syndicalisme

Françoise Blum (*Centre d'histoire sociale du XXe siècle*)

Yves Person s'est intéressé à une multitude de sujets, souvent au croisement de ses intérêts de chercheur et de ses intérêts militants. En cela, il a été proche des historiens sociaux qui, autour du *Mouvement social*¹ et du *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier*², aspiraient à faire une histoire à la fois « savante et militante ». Jean Maitron, l'inventeur et le maître d'œuvre du *Dictionnaire* pouvait ainsi écrire : « Trop souvent l'accent, en histoire sociale ou non est mis sur les leaders, sur ceux qui ont joué certes leur rôle, un grand rôle, et ne risquent pas d'être oubliés ; mais ce qui est passé sous silence ou minimisé, c'est le rôle des humbles, de ceux qui furent pourtant le levain de l'histoire, de ceux qui en 1848, 1871, 1936, ont été les moteurs des éruptions sociales »³. Cette phrase aurait tout aussi bien pu être signée Yves Person. Ces historiens, qu'il s'agisse de Madeleine Rébérioux, de Michelle Perrot, de Jacques Julliard et de quelques autres, ont ainsi travaillé sur le mouvement ouvrier, le socialisme et le syndicalisme, accordant aux entretiens et donc à l'histoire orale une place considérable. Yves Person, qui est de la même génération, et dont on sait ce que fut pour lui l'histoire orale, a aussi traité du syndicalisme et de son évolution en terre africaine, même si cela n'a pas été au centre de son œuvre. Il en a traité de façon à la fois « savante et militante », alliant la rigueur de l'analyse historique à la dénonciation des maux engendrés par le primat de l'Etat-Nation, de l'Etat-Parti ou de celui accordé à une lutte de classes conçue, au détriment des luttes nationales, comme unique moteur de l'histoire.

Il consacre notamment au syndicalisme, le 11 janvier 1979, une conférence prononcée au Centre de Recherches Africaines, qui sera publiée dans *le Mois en Afrique* d'avril-mai 1980⁴. Il y dresse un panorama général du syndicalisme sur le continent noir, de ses origines - qu'il avait déjà abordées pour l'Afrique francophone, dans un article sur le Sénégal et le Front populaire publié justement dans *le Mouvement social*⁵ -, jusqu'à la fin des années 1970⁶.

¹ *Le Mouvement social* fait suite à *L'Actualité de l'histoire (1951-1960)*. Son premier numéro est consacré à la publication d'un grand colloque sur « Le Militant » : *Le Militant ouvrier français dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, colloque IFHS, 14 février 1960, numéro double 33-34, mars 1961.

² *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 1964-1997, Ed. de l'Atelier, 44 vol. Devient en 2006 *Dictionnaire du Mouvement ouvrier et social*.

³ Jean Maitron, « le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 1914-1939 », *Le Mouvement social*, n°144, octobre-novembre 1988, p.85.

⁴ Yves Person, « Les syndicats en Afrique noire », *Le Mois en Afrique*, n°s 172-173, avril-mai 1980, pp. 22-46.

⁵ Yves Person, « Le Front populaire au Sénégal, mai 36- Octobre 38 », *Le Mouvement social*, n°107, avril-juin 1979, pp. 77-103.

⁶ C'est, à notre connaissance, le seul texte consacré exclusivement au syndicalisme. Mais Person en traite aussi dans d'autres textes ou articles. Par exemple dans : Yves Person, *Le socialisme en Afrique noire*, in Jacques Droz (Dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, vol 4, pp.313-321 et dans Yves Person, « Le socialisme en Afrique noire et les socialismes africains », *Le Mois en Afrique*, n°127, juillet 1976, pp.52-54.

Rappelons, à sa suite, les grandes lignes de l'évolution d'un phénomène qui fut exporté par l'Europe mais dont les Africains surent s'emparer en l'adaptant. Le syndicalisme africain est lié, on le sait, au développement - très différentiel d'un pays à l'autre - du salariat. Avant même son émergence - et sa légalisation tardive par de très répressifs empires-, il existait déjà des associations de travailleurs qui faisaient office de sociétés de secours. De grandes grèves de cheminots, fonctionnaires et mineurs, eurent lieu hors de toute structure syndicale, par exemple en 1919-1920 en Gambie, en Sierra Leone, en Gold Coast, au Nigeria, à Conakry, en 1925 sur le Dakar-Niger, en 1929 au Nigeria, en 1938 à Thies, ou encore en 1939 en Gold Coast⁷. Ces associations, comme ensuite le syndicalisme, concerneront les fonctionnaires et les mineurs, les marins, les dockers et les cheminots, c'est-à-dire une petite bourgeoisie intellectuelle et des ouvriers qualifiés. Le syndicalisme a été tributaire dès sa naissance du modèle européen, modèle qui diffère, on le sait, en Grande-Bretagne et en France. La Grande-Bretagne a précédé la France dans la « libéralisation » : dès 1930, une circulaire de Sidney Web, alors ministre des colonies, affirme le principe de la liberté syndicale, également encouragé par le *Colonial Development and Welfare Act* de 1940. En France, il faut attendre le Front populaire et les décrets de 1937, pour que soit reconnu un droit syndical malgré tout encore soumis à restriction. « Lors de son voyage au Sénégal, Moutet a insisté pour que le droit syndical soit régularisé, mais le décret du 11 mars 1937, tout en y pourvoyant marquera une volonté évidente de contrôle et de restriction. Pour se syndiquer il faut savoir lire et écrire le français, et, en dehors des quatre communes, avoir au moins le certificat d'études.»⁸ écrit Yves Person dans l'article du *Mouvement social*, où il raconte également la véritable explosion qui suivit la légalisation, en une vague de grèves et de créations multiples de syndicats. En Novembre 1937, 119 associations dont 47 syndicats ont vu le jour. Mais les travailleurs blancs, par racisme, se sont tenus à l'écart de l'Union des syndicats de Dakar créée en 1938. Yves Person introduit un autre bémol, dont nous allons voir qu'il est loin d'être pour lui insignifiant : « Le bref épisode du Front populaire n'avait pas permis de poser le problème national, sans lequel la lutte des classes, en pays colonial, perdait une grande partie de sa portée »⁹.

Il est d'autres différences entre les Afriques anglophone et francophone, qui vont avoir des conséquences africaines. La Grande-Bretagne exporte le modèle des syndicats d'entreprise qui s'allient pour former, à l'échelle d'un pays, un TUC (*Trade-Union Congress*) unique : il n'y a pas de « lien organique entre les TUC coloniaux et celui de la métropole »¹⁰. Le modèle français est tout différent : les syndicats d'Afrique francophone vont être des sections des centrales métropolitaines, ce qui signifie aussi que le syndicalisme français a exporté ses divisions : Confédération Générale du travail (CGT), Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC¹¹), et Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO) à partir de la scission de 1948. En 1955, la CGT regroupe 50% des syndiqués francophones, la CFTC 18% et la CGT-FO 10%. Dans certains pays, comme le Congo-

⁷ Yves Person, « Le socialisme en Afrique noire et les socialismes africains », *Le Mois en Afrique*, n°12, juillet 1976, p.30.

⁸ Yves Person, « Le Front populaire au Sénégal, mai 36- Octobre 38 », *Le Mouvement social*, art.cit. p.91.

⁹ *Ibid.*, p.33.

¹⁰ Yves Person, « Les syndicats en Afrique noire », *Le Mois en Afrique*, art.cit., p.29.

¹¹ Le « C » de CFTC qui signifie « chrétien » en Europe devient « croyant » en Afrique. La CFTC deviendra CFDT (Confédération française démocratique du travail) en 1964. Il subsistera une CFTC mais très minoritaire.

Brazzaville, où la CFTC, d'ailleurs soutenue par le gouvernement colonial, est majoritaire, le rapport est inversé. Après la guerre, l'expansion syndicale se poursuit. Dans les années 1950, on assiste ainsi à un double phénomène : d'une part, une vague de grèves sans précédent balaie le continent, autour de l'application du code du travail d'Outre-mer de 1952. Ces grèves n'auront pas été inutiles puisque les salaires vont augmenter de 87% de 1949 à 1952 et la durée hebdomadaire du travail être abaissée de 50 à 40 heures ; d'autre part une autonomisation des syndicats, le premier à avoir montré la voie étant la Fédération des cheminots d'AOF. La CGT africaine devient la Confédération générale Africaine du Travail (CGAT), la CFTC la Confédération Africaine des Travailleurs Croyants (CATC) et FO la Confédération Africaine des Syndicats Libres (CASL). Les CGAT des différents pays se fédéreront en 1958 dans l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN) qui n'obtient par contre le ralliement ni des travailleurs croyants, ni des « syndicats libres ». L'UGTAN, comme la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF), appelle à voter non au referendum de 1958.

Mais c'est aussi la guerre froide. Trois Internationales prétendent à occuper le terrain syndical : La Fédération syndicale mondiale (FSM) qui regroupe, de Prague, sous la forte influence de Moscou, les centrales communistes. Son influence en Afrique s'est peu-à-peu réduite. La rupture organique des syndicats africains avec la FSM va être bientôt consommée, la théorie de la désaffiliation l'emportant dans le monde communiste et apparenté. Cela ne signifie d'ailleurs pas que la FSM ne jouera plus aucun rôle mais simplement qu'il n'y a plus de lien institutionnel. Yves Person situe cette désaffiliation dans la lignée de la rupture du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) avec le Parti Communiste. La FSM, comme le PC, faisait de l'avènement du socialisme l'alpha et l'oméga de la lutte, subordonnant toute autre cause à ce but central : toute autre cause, c'est-à-dire aussi la cause nationale, celle des indépendances. Les syndicats africains ont pu ainsi, comme le RDA, avoir l'impression que le monde communiste les utilisait, plutôt qu'il ne les soutenait.

La grande ennemie de la FSM, dans ce monde de guerre froide est, incontestablement, la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), très liée à l'*American Federation of Labor-Congress of Industrial Organization* (AFL-CIO) américaine, qui, sans leur être totalement inféodée, reçut néanmoins des subsides du gouvernement des Etats-Unis et de la CIA, dans le cadre de la lutte contre le communisme. Les syndicats d'Afrique anglophone sont adhérents généralement de la CISL, dont la branche africaine est l'Organisation Régionale Africaine (ORAF)¹². L'ORAF s'appuie essentiellement sur le mouvement syndical ghanéen, dont le leader, Joseph Tettegah, est un proche de N'Krumah. Elle n'a par contre que fort peu de succès en Afrique francophone. Enfin une troisième Internationale, la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC)¹³, regroupent les travailleurs chrétiens. Elle a une branche africaine, l'Union Panafricaine des Travailleurs Croyants (UPTC), qui est née en 1959 à Brazzaville.

Les centrales syndicales africaines ont aussi leurs propres internationales, panafricaines, qui n'échappent pas non plus, malgré les désirs d'union à l'échelle du continent, aux clivages politiques et à ceux de la guerre froide. Deux fédérations vont être en quelque sorte le pendant syndical de ce que sont sur le plan politique les groupes de Monrovia (« modérés ») et de Casablanca (« progressistes »). La première est constituée par les adhérents de l'Union

¹² En anglais : *African Regional Organization* (AFRO).

¹³ La CISC devient en 1968 la CMT (Confédération mondiale du travail) suite à la déconfessionnalisation, de même que la CFTC est devenue CFDT en 1964.

syndicale panafricaine (USPA/AATUF¹⁴), née des suites de la conférence tenue en janvier 1961 à Casablanca, où étaient représentés entre autres des organisations venant du Ghana, de Guinée, du Mali, d’Égypte, du Maroc et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). La Guinée de Sékou Touré, l’Algérie socialiste et le Ghana de Nkwameh N’Krumah en sont les leaders symboliques. Le deuxième groupe est celui des « modérés » qui, mécontents de la tournure prise par les événements à Casablanca, organisent, du 9 au 14 janvier 1962, une contre-conférence à Dakar. Y est créée, sous la présidence du congolais Gilbert Pongault, secrétaire général de l’UPTC, la Confédération Syndicale Africaine (CSA/ATUC¹⁵), dirigée jusqu’à sa mort en juin 1966 par le tunisien Ahmed Tlili. Le secrétariat en est assuré par le cheminot guinéen David Soumah, en exil au Sénégal. Les deux fédérations, après maints efforts, réussiront enfin à fusionner en 1974 pour devenir l’Organisation de l’unité syndicale africaine (OUSA/OATUU¹⁶).

La conférence de Person ici rapportée dans ses grandes lignes frappe par une ampleur de vue et une sensibilité très fine à l’égard d’une question qui devait tenir à cœur tant à l’historien qu’au socialiste, et bien entendu à l’adversaire de l’État-nation niveleur des identités. On doit, malheureusement, constater qu’elle reste toujours utile, en l’absence, jusqu’à ce jour, de travaux généraux, embrassant l’ensemble de l’Afrique, sur le modèle de ce que Person lui-même a pu faire dans *l’Histoire générale du socialisme*¹⁷. La moisson bibliographique reste encore fort pauvre et surtout très monographique, oublieuse en ceci d’une tradition panafricaine, tradition qui tenta de résister, envers et contre les nationalismes, à la balkanisation de l’Afrique, oublieuse aussi peut-être des grandes heures d’un syndicalisme, du fait de sa progressive subordination conjoncturelle mais quasi-générale, dans les années 1970, au politique.

Cette synthèse publiée dans *le Mois en Afrique* se termine par des vœux - et une espérance - sur l’avenir, des vœux de renouveau pour des syndicats dont Yves Person constate qu’ : « on est plutôt frappé par leur inertie et leur silence relatifs alors qu’à l’apogée de la lutte anti-coloniale, à la fin des années cinquante, ils ont joué un rôle majeur, et parfois prépondérant, dans la libération de l’Afrique »¹⁸. Les syndicats ont été, en effet, généralement sacrifiés à la construction nationale et à son instrument, le parti unique, devenant ainsi, malgré des résistances parfois vives, de simples courroies de transmission. On sait comment Person si critique à l’égard du nationalisme étatique jugeait « le thème, obsédant jusqu’à la lassitude, de la « *construction nationale* » en Afrique noire, thème dont tous les politiciens se font l’écho, mais que reprennent également sans plus d’analyse des chercheurs dont le manque de perspective s’explique souvent par leur propre idéologie nationale »¹⁹ ou « le discours

¹⁴ En anglais : *All-African Trade-Union Federation*.

¹⁵ En anglais *African Trade-Union Congress*.

¹⁶ *Organisation of African Trade-Union Unity*.

¹⁷ Yves Person, Le socialisme en Afrique noire, in Jacques Droz (Dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, vol 4, pp.311-350.

¹⁸ Yves Person, « Les syndicats en Afrique noire », *Le Mois en Afrique*, art. cit., p.22.

¹⁹ Yves Person, État et nation en Afrique in Les disparités régionales en Afrique, séminaire franco-polonais, 1978, publié en 1979 . Consulté dans : Yves Person, *L’idéologie française, l’Etat-nation et l’Afrique*, Ed. établie par Claudio Cratchley et Henri Giordan, p. 165, à paraître. Je remercie Claude-Hélène Perrot de m’avoir communiqué l’ensemble des textes réunis par Henri Giordan, et qui sont tout-à-fait passionnants.

imbécile sur l'unité de l'État et de la nation ». Il oppose la nation, communauté vivante de culture et convivialité, à l'État-Nation, « Sujet absolu qui se proclame un être indivisible : il ne souffre pas la différence à l'intérieur, il ne supporte pas des universaux plus vastes à l'extérieur ». Les syndicats ont donc été sacrifiés à cette « obsédante » construction, qui nécessitait, d'après ses théoriciens, le primat du parti, et comme le disait Madeira Keita : « ...Si le parti est l'expression des aspirations réelles du peuple, s'il est le porte-parole, s'il est l'instrument pour la réalisation de l'État, il n'y a aucune raison que les organisations syndicales – dont le programme constitue une partie du programme du parti politique – ne se trouvent pas en harmonie avec la formation politique..... ». ²⁰ Cette situation est, dans une certaine mesure, liée à la question des classes dont bien des propagandistes du « socialisme africain » nient l'existence sur le continent, construisant en classe le peuple tout entier, refusant qu'un prolétariat industriel extrêmement minoritaire soit pensé comme moteur de l'histoire et refusant la lutte des classes comme facteur de division. C'est par exemple le cas du leader guinéen et ancien syndicaliste Sékou Touré qui écrit : « Si d'autres sociétés sont structurées en classes sociales plus ou moins antagonistes en fonction des régimes dont elles relèvent, en Afrique, la structuration la plus forte se traduit en termes de générations, ce qui est le propre des sociétés de type « communaucratique » ou collectiviste ». Or Yves Person reconnaît à la lutte des classes une validité à condition qu'elle soit articulée à la lutte nationale, elle-même aux antipodes du nationalisme des États-nations : « La lutte nationale (ou nationalitaire) exclut le nationalisme si elle est le fait de nationalités et non d'États, c'est-à-dire si elle exprime le droit de chaque groupe à être maître de son destin et à développer librement son identité. Elle ne vise alors qu'une souveraineté relative, et est donc conforme à l'universalisme des socialistes. Elle contredit radicalement la prétention de l'État-Nation à la souveraineté absolue. Elle est le complément nécessaire de toute lutte de classes qui ne veut pas être détournée et aliénée par le nationalisme. » ²¹

Ces questions de la classe et de la nation sont aussi au cœur d'un article qu'Yves Person consacre au Parti communiste sud-africain (PCSA) et à l'organisation dont ce dernier est issu : *L'International socialist league*. Un parti, qui, un temps allié à l'ANC, et possédant des centaines d'adhérents noirs finira dans un isolement dogmatique dont la lutte des classes est l'alpha et l'oméga, au mépris ou au détriment de toute autre perspective. Cette approche réductrice d'un réel riche de multiples facettes est vouée à l'échec, comme l'a été le PCSA. Rappelons d'abord quelques définitions faites par Person lui-même, et qui éclairent son article. L'ethnie est un groupe doté de caractères spécifiques mais n'est pas forcément parvenue à cette conscience de soi qui en fera un sujet d'histoire. Pour éviter toute approximation, Person choisit le mot de « peuple » pour désigner « l'ethnie en soi » et celui de « nation » quand cette ethnie a pris conscience de soi et est donc devenue « pour soi ». Il transpose ainsi à l'ethnie les catégories marxistes de « classe en-soi » et de « classe pour-soi ». Quand il parle dans ses textes de « luttes nationales », il faut donc comprendre les luttes d'une ethnie ayant conscience de soi et de son destin dans l'histoire. Mais il faut aussi éviter l'ambiguïté liée à l'appropriation du terme « nation » par ce qui en est une forme abusive : l'État-nation. Person préfère alors, pour désigner cette ethnie pour soi, le terme de « nationalité », à opposer à celui de « nation », entaché par la domination étatique.

²⁰ Madeira Keita, « Le parti unique en Afrique », *Présence africaine*, n°XXX, pp.267-273. Réédité en 2012, *Présence africaine*, 2012/1, n°185-186, p. 180.

²¹ Yves Person, Lutttes nationales et luttes de classes in : *L'idéologie française, l'Etat-nation et l'Afrique*, op.cit., p. 295.

Person a d'autre part réglé leur compte aux mythologies sur lesquelles repose le système d'apartheid sud-africain. Il fait un sort au mythe de la race pure, en démontrant le métissage d'une population afrikaner, - « horrible vérité »²² -, dont la langue est une langue créole, et en condamnant l'extrême confusion entre la race et la culture. Or, le péché originel des syndicats sud-africains fut d'abord d'être blancs, à l'exclusion volontaire de la masse des manœuvres noirs. Ils furent organisés par des mineurs qui avaient apporté avec eux d'Europe les traditions d'un syndicalisme de métier lié au Labour Party. Ces anglophones ne pouvaient être nationalistes, car cela aurait signifié adhésion à l'impérialisme britannique. Ils choisirent alors le caractère « abstrait et universel de la lutte des classes »²³. La *Colour Bar* mise en place visait à préserver les avantages d'une classe ouvrière blanche mieux payée et mieux formée. Avec l'arrivée dans les années 1909-1911 d'Afrikaners chassés de leurs terres par la pauvreté, la barrière raciale se renforça encore, alors même que le patronat misait au contraire sur le recrutement de la main d'œuvre noire pour faire baisser le coût du travail. La grande grève du Rand de 1922, féroce réprimée, était ainsi le fait de mineurs exclusivement blancs qui luttèrent avec le slogan : « Workers of the world, Fight for a white South Africa ».²⁴ Dans ces conditions, il était logique que le grand syndicat noir, *L'Industrial and Commercial Worker's Union (ICU)*²⁵ qui organisa, à partir de 1917, sous la houlette de Clement Kadalie, la masse des manœuvres fonctionne *a contrario* dans une logique raciale-nationale qui l'emportait largement sur la logique de classe. Il y avait ainsi une sorte de séparation schizophrène entre lutte des classes et luttes nationales.

L'ISL comme le parti communiste ont eu des politiques en matière syndicale. Mais pour Person, leur échec, qui est aussi d'une certaine manière, l'échec du syndicalisme sud-africain, malgré la bonne volonté et l'intelligence de quelques « négrophiles » en leur sein, est lié à l'incapacité d'articuler luttes des classes et luttes nationales. Il est aussi lié au fait d'avoir cédé aux sirènes de cette abstraction, cet universel abstrait qu'est la lutte des classes quand elle n'est pas enracinée dans un vécu des hommes. Et ce vécu n'est pas seulement économique, il est aussi culturel. A négliger cette dimension, on en vient à donner son aval aux pires nationalismes, dès lors qu'ils sont établis. Et n'y eut-il pas de pire nationalisme que celui de l'Etat-nation Sud-africain ? : « ...des divisions beaucoup plus anciennes et profondes que les classes, enracinées dans l'inconscient et les systèmes symboliques avant de l'être dans la diversification sociale, ne sont nullement des formes périmées. Il ne suffit donc pas de les écarter d'un geste exaspéré, car on ne peut les combattre qu'en acceptant leur spécificité, et les exorcismes faisant appels aux démons du capitalisme ne sont alors d'aucun recours. Mais comment reprocher à ces hommes honnêtes et dévoués, qui attendaient chaque jour la révolution mondiale, de s'être cramponnés à la logique qui nourrissait leurs espoirs, alors que Marx lui-même avait refusé de voir la montée du nationalisme de son temps ? »²⁶. « L'intérêt

²² Yves Person, « Les mythes de la race en Afrique du Sud », *Recherche, pédagogie et cultures*, n°39, janvier-février 1979. Consulté in : *L'idéologie française, l'Etat-nation et l'Afrique, op.cit.*, p.323.

²³ L'expression revient souvent sous la plume de Person.

²⁴ Yves Person, « Le socialisme en Afrique noire et les socialismes africains », *Le Mois en Afrique*, n°127, juillet 1976, p.22.

²⁵ D'abord fondé sous le nom de *Industrial and commercial Union* (1917) se transforme en 1921 en *Industrial and Commercial Worker's Union*.

²⁶ Yves Person, « Race, nation et classe : la question nationale dans le parti communiste d'Afrique du Sud (1921-1932) », *Mondes en développement*, n°27, 1980. Consulté dans : *L'idéologie française, l'Etat-nation et l'Afrique, op.cit.*, p.351.

du cas sud-africain est précisément de montrer qu'il est naïf de chercher les racines du racisme et du nationalisme dans une vue mécaniciste de la lutte des classes et qu'il y a une interdépendance nécessaire des forces idéologiques, sociales et économiques, sans que celles-ci soient déterminantes. Pratiquement, cela conduit à dissiper les illusions qu'entretient l'économisme. L'essentiel pour un groupe dominant réside dans l'idéologie de sa supériorité bien plus que dans ses privilèges et il refusera toute concession, même contre ses intérêts fondamentaux, au besoin jusqu'au suicide collectif. Dans un monde rationnel, ce qui n'est pas le cas, une contrainte collective devrait s'appliquer en pareille circonstance»²⁷. Il y a dans ces quelques phrases l'essence même de la critique faite au marxisme, par le socialiste autogestionnaire qu'était aussi, profondément, l'historien Person.

Yves Person manie ainsi avec brio les concepts de classe et « d'ethnicity », dont s'emparera quelques années plus tard l'historiographie américaine puis mondiale. Son ethos militant et son souci de préservation des cultures nationales l'a conduit à penser l'histoire avec des catégories encore inusitées, qui deviendront indispensables voir banales après lui. Ses deux territoires, celui du politique -au sens noble du terme- et celui du savant, se nourrissent l'un l'autre, produisant ainsi une pensée claire et moderne. Yves Person est à l'opposé de ce savant dans « sa tour d'ivoire » dont Marc Bloch a, dans *l'Étrange défaite*²⁸, consacré la faillite. Il est au contraire un historien dans son temps, et un homme qui sait conjuguer ses divers intérêts en une même totalité, donner un sens politique à sa pratique historienne de même qu'un sens historique à sa pratique militante.

Bibliographie

Yves Person, « Le Front populaire au Sénégal, mai 36- Octobre 38 », *Le Mouvement social*, n°107, avril-juin 1979, pp. 77-103.

Yves Person, « Les mythes de la race en Afrique du Sud », *Recherche, pédagogie et cultures*, n°39, janvier-février 1979. Consulté in : *L'idéologie française, l'Etat-nation et l'Afrique*, op.cit., p.323.

Yves Person, « Les syndicats en Afrique noire », *Le Mois en Afrique*, n°s 172-173, avril-mai 1980, pp. 22-46.

Yves Person, Le socialisme en Afrique noire, in Jacques Droz (Dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, vol 4, pp.313-321.

Yves Person, « Le socialisme en Afrique noire et les socialismes africains », *Le Mois en Afrique*, n°127, juillet 1976, pp.15-68.

²⁷ *Ibid.*, p.352

²⁸ Marc Bloch, *L'Étrange défaite : témoignage écrit en 1940* ; préf. de Stanley Hoffman, Le Grand Livre du mois, 2000 [1ere ed. 1946]